

Communiqué de presse

Comité de suivi des négociations commerciales 2018 :

**L'ANIA, Coop de France, la FNSEA et l'ILEC
en appellent à l'Etat pour faire respecter la loi,
sauver la filière alimentaire et avec elle l'esprit des EGA
avant qu'il ne soit trop tard !**

Paris le 22 février 2018,

Le constat est, à date, très inquiétant. A 8 jours de la fin des négociations commerciales, agriculteurs, coopératives et industriels s'expriment d'une même voix et confirment avec leurs nombreux retours de terrain que les négociations commerciales 2018 sont un désastre économique et social.

La majorité des entreprises qu'elles soient petites ou grandes n'a pas encore signé d'accord ou très peu avec la grande distribution. Pour les entreprises qui ont signé, c'est presque toujours en déflation sur toutes les catégories de produits alimentaires. Dans les cas de signature avec des hausses de tarifs, elles sont très loin de répondre aux besoins des entreprises.

Le taux de signature n'est donc pas satisfaisant. Il traduit l'absence d'amélioration du climat des négociations commerciales et la non prise en compte par les enseignes de la nécessité de modifier de manière urgente leur politique.

Rien n'a changé depuis le dernier comité de suivi des négociations commerciales le 30 janvier 2018 : menaces de déréférencement, déréférencements, mesures d'intimidations et pression psychologique restent le quotidien de nombreux producteurs et entreprises agroalimentaires.

La charte signée le 14 novembre dernier par tous acteurs de la filière est bafouée !

A 8 jours de la date butoir du 1^{er} mars fixée par la loi, nous demandons un sursaut des enseignes auteurs de ces pratiques inacceptables, et en appelons à leur responsabilité d'entreprises. Il ne reste donc que quelques jours pour sauver l'esprit des états généraux de l'alimentation.

A quelques heures du dernier comité de suivi de filière des négociations commerciales 2018 et à deux jours du Salon international de l'agriculture, **les pouvoirs publics doivent tirer les conséquences de ce constat partagé catastrophique et utiliser tous leurs moyens de contrôle mais aussi les moyens de sanctions financières et administratives pour faire respecter la loi et condamner les distributeurs hors la loi.**

Il faut donc plus que jamais une loi plus réactive, plus cohérente avec les réalités du marché, ferme et dissuasive qui remette de l'ordre dans les relations commerciales tout au long de la chaîne !

Contacts presse

Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)

Sophie IONASCU

01 53 83 92 38

06 81 17 94 60

sionascu@ania.net

Coop de France

Communication

Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP

01 47 23 90 48

cicom@cicommunication.com

FNSEA

Arnaud LEMOINE

01 53 83 48 83

06 13 24 19 19

arnaud.lemoine@reseaufnsea.fr

ILEC

Agence Pressario

Gypsie BLOCH

06 23 75 21 67

gypsie@pressario.fr

Hortense GREGOIRE

01 46 24 19 80

hortense.gregoire@pressario.fr